

CRÉDIT D'ÉTUDE DE CHF 45'000 DESTINÉ À LA RÉHABILITATION DU DOMAINE PUBLIC À PROXIMITÉ DE LA HALLE ARTISANALE ET À LA RÉALISATION D'UN POINT DE RÉCUPÉRATION AU CHEMIN DES ÉPINGLIS

Considérant,

- la nécessité d'engager des travaux de réfection sur une portion du chemin des Épinglis, à proximité de la halle artisanale, qui prendront en compte la gestion des eaux de surface, le marquage des places de stationnement et la signalétique,
- l'opportunité qui est offerte par la construction en cours de la halle artisanale de réaliser sur le site un point de récupération enterré, accessible aux entreprises actuelles et futures situées dans la zone industrielle des Épinglis,
- l'obligation de finaliser un dossier et des plans pour déposer une demande d'autorisation de construire qui permettra la réalisation de ces travaux d'aménagement,
- l'exposé des motifs joint à cette délibération,
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

DÉCIDE

Par 14 voix pour et 1 abstention :

1. D'ouvrir un crédit d'étude de CHF 45'000.- destiné à la réhabilitation du domaine public à proximité de la halle artisanale et à la réalisation d'un point de récupération au chemin des Épinglis.
2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, sous rubrique 6200.501.45.
3. De la porter à l'actif du bilan, 6200.141.45, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir ce crédit sur cinq ans, par le compte de fonctionnement, 6200.331.45.

Bardonnex, le 12 avril 2017



Ginior RANA ZOLANA, Président